



Mairie

Place Bertrand MENVIELLE

65170 SAILHAN

tél. 05 62 39 51 13

commune-de-sailhan@orange.fr

Pour information aux habitants de SAILHAN

Réunion du Conseil Municipal qui se tiendra

le vendredi 21 septembre 2018 à 14h30 salle de la Mairie .

Ordre du jour :

- Rencontre avec les membres de la société immobilière « Les Hauts de Saint Lary » et Monsieur VAQUIER architecte (présentation de la continuité du projet immobilier)
- Réalisation d'une centrale pico à l'hospice du Rieumajou
- SIAHVA transfert de compétence (eau et assainissement) à la communauté de communes Aure Louron
- Modification budgétaire, régularisation écritures années 2011 et 2013
- Motion d'opposition à la réintroduction de l'ours dans le massif Pyrénéen
- Taxe de séjour (taux 2018)
- Changement de logiciel à compter de janvier 2019



Questions diverses :

- Travaux ONF (coupe Rieumajou et coupe affouage aux conques du Brouca)
- Travaux eau, assainissement, pluvial (rue principale, chemin de SAOUNTE, Moulin)
- Travaux SDE, TELECOM, ORANGE (bié CHIMOUNE, route BOURISP, Route ESTENSAN, Moulin)
- Réhabilitation du métier à ferrer (demandes de subventions)
- Travaux église (électricité, ébénisterie)
- Taxe concession cimetièrre, régularisation des emplacements .
- Urbanisme (point sur le PLUI)
- Les logements communaux
- Réorganisation du secrétariat
- Les associations communales , le site internet .
- La chasse (régularisation des cabanes)
- La feuille de route 2018/ 2019

Le Maire

Didier BRUN

